

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer

Nombre de membres : 41

Séance du 22 OCTOBRE 2001
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 36

Tous les délégués, sauf

M. WEISHAAR, Mme HITTLER, MM. KLIPFEL, PREVOT, BABILON,
WEISBECKER, (excusés) représentés respectivement par MM. ROHMER,
VOGEL, Mme WINCKEL, MM. FEIG, DUBOIS, Mme RICHTER,
MM. HELMER E., HERRLE, NEUHARD, FROELICH, Mme GESANG,
(excusés).

DEL. N° 116 /2001

**OBJET : ASSAINISSEMENT
INTEGRATION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT DES LOTISSEMENTS
DE HEGENEY ET DE LAUBACH**

- *CONSIDERANT l'avis favorable émis pour la sous-commission « assainissement »*

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide

***- d'intégrer les réseaux d'assainissement du lotissement « La Chênaie »
de HEGENEY et du lotissement « Les Cerisiers » de LAUBACH
au domaine public de réseaux d'assainissement de la Communauté de
Communes de la Vallée de la Sauer.***

Le Président sera chargé de l'exécution de la présente décision.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le
Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa
réception par le Représentant de l'Etat.*

Pour copie conforme
DURRENBACH, le 23 octobre 2001
Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Le Président,
Bernard LOGEL

